



Comité de coordination
Régionale de lutte contre
l'infection par le Virus de
l'Immunodéficience
Humaine

COREVIH DES PAYS DE LA LOIRE

Séance plénière

23 mars 2017

Séance plénière 23 mars 2017



COREVIH
Pays de la Loire

ORDRE DU JOUR (1/2)

Ouverture par le [Dr. Eric BILLAUD](#), Président du COREVIH

- ◇ Présentation des **nouveaux textes nationaux** encadrant les missions du COREVIH (sous réserve de publication)

- ◇ Réflexion autour du **nouveau plan d'action** de la prochaine mandature et du fonctionnement de nos instances : Travail en ateliers
 - ATELIER 1 : Promotion et prévention du VIH auprès des POZEFs (personnes d'origine d'une Zone Endémique Forte)
 - ATELIER 2 : Promotion et prévention du VIH auprès des HSHs (Homme(s) ayant des rapports sexuels avec un (des) autre(s) homme(s)) et Transexuels.
 - ATELIER 3 : Promotion et prévention du VIH auprès des jeunes
 - ATELIER 4 : Prise en charge sanitaire et médico-sociale des personnes vivant avec le VIH

12h30-13h45 : Déjeuner

13h45 – 16h30 :

- ◇ Réflexion autour du nouveau plan d'action de la prochaine mandature et du fonctionnement de nos instances : Travail en ateliers (Poursuite des travaux engagés le matin)

- ◇ Restitution des ateliers – Synthèse

- ◇ Questions diverses

OUVERTURE DE LA SEANCE

Liste des votants

Collège 1 :

- 1- Dr. Eric BILLAUD
- 2- Dr. Valérie RABIER (supp.)
- 3- Mme Pauline MARTINEZ
- 4- Dr. Hikombo HITOTO (supp.)
- 5- Dr. Sophie LEAUTEZ-
NAINVILE (supp.)
- 6- M. Pierre-Emmanuel NICOLAU
- 7- M. Stéphane DOUILLARD
(Supp)
- 8- M. Daniel BERNIER
- 9- Mme Valérie PARIS
- 10- Mme Geneviève LEVRON
DELOSTAL

Collège 2 :

- 11- Mme Valérie TREBILLON
- 12- siège vacant
- 13- Dr. Thierry LESPAGNOL(supp.)
- 14- Dr. Colette GESLIN
- 15- Mme Martine LEROY
- 16- Siège vacant

Collège 4 :

- 22- Mme Valérie PONDAVEN
- 23- Mme Irène ABOUDARAM
- 24- Pr. François RAFFI

Collège 3 :

- 17- Siège vacant
- 18- Gaël GOURMELEN
- 19- Mme Eliane S.
DIDYME
- 20- M. Jean Yves LE
MAGUERESSE
- 21- Mme Mery FAZAL-
CHENAI

→ Quorum si 13 votants présents



REFORME DES COREVIHs





Les grands objectifs de cette réforme

Faire évoluer le modèle « COREVIH » vers:

- Une structure de référence/expertise régionale, reconnue et consultée par les instances
- Une instance contribuant à élaborer et coordonner avec les tutelles la déclinaison de la politique de lutte contre le VIH et les IST dans une approche de santé sexuelle à tous les niveaux territoriaux avec les partenaires impliqués
- Une instance dotée d'un budget « sanctuarisé » et autonome



Quid des missions historiques des COREVIH ?

- Elargissement des missions aux IST dans une approche de Santé sexuelle (hors périnatalité)
 - Conserver+++ une mission « d'amélioration de la qualité et d'harmonisation régionale » étendue à l'ensemble du Parcours de Santé et au maintien dans les Soins
 - Conserver la mission « Recueil médico-épidémiologique » avec un rôle plus important dans le domaine de l' Evaluation/Recherche sur le champ de la prévention permettant d'affiner la politique de lutte contre le VIH et les IST
-

1 projet de décret + 2 projets d'arrêtés

- Modifie mais n'annule pas les dispositions actuelles du code de la santé publique
- **4 modifications principales**
 - Découpage territoriale
 - Nombre de membres
 - Les missions
 - La contractualisation avec les tutelles



Le projet de décret : implantation territoriale et nomination des membres

« **Les directeurs généraux des ARS** sont chargés du **découpage territorial** des COREVIH et de la détermination des établissements publics sièges, à partir des critères fixés par un arrêté du ministre chargé de la santé. »

- Au plus tard avant le 30 mai 2017
 - Nombre de membres au plus = 50
-



le projet de décret : six missions pour les COREVIH

- **La mission N°1** : **coordination** "des IST, du VIH selon une approche de SS les acteurs du **soins** l'expertise clinique et thérapeutique, du **dépistage**, de la **prévention**, de la **promotion et de l'éducation pour la santé**, de la **santé communautaire**, de la **recherche clinique et épidémiologique**, de la **formation**, de l'**action sociale et médico-sociale**, ainsi que des associations de malades ou d'**usagers** du système de santé » .

- **La mission N°2** : **Recueil épidémiologique** avec la possibilité de recueillir des données relatives à la santé sexuelle (sur demande de l'ARS)

- **La mission N°3** : Favoriser et améliorer le **parcours de santé**

- **Mission N°4** : Concourir à l'**orientation des politiques publiques** nationales et régionales IST VIH et Santé sexuelle

- > **Mission N°5** : Contribuer au **PRS** (sur demande de l'ARS)

- > **Mission N°6** : Contribuer aux travaux de la **CRSA et Conférences de territoires**

Le projet d'arrêté N°1

Fixe les principes de détermination du nouveau découpage géographique des COREVIH :

- Pour la mise en place du découpage territorial les DG ARS procèdent à la réalisation d'un diagnostic des **besoins régionaux et locaux** des personnes vivant le VIH en tenant compte des territoires et **des populations cibles plus particulièrement**.
-



Le projet d'arrêté N°1

Les DG ARS doivent veiller à :

- la nécessité de couvrir l'ensemble du territoire de la région de manière à favoriser l'égal accès des personnes vivant avec le VIH ;
 - la création, en tant que de besoin, **de délégations territoriales** de proximité dans le cadre de la réorganisation géographique ;
 - favoriser la **mutualisation** des fonctions assurées par les Corevih notamment pour les fonctions supports, et la formation
 - **Fixer dans le cadre de « contrats pluriannuels » avec les établissements sièges des orientations relatives aux COREVIH qui leur sont rattachés.**
-

Le projet d'arrêté N°2

« Les mandats des membres des COREVIH actuellement en place **sont exceptionnellement prolongés jusqu'au 31 mai 2017.**

De manière transitoire les comités continuent d'exercer leur mission dans le cadre des zones géographiques telles qu'elles sont définies au 31 décembre 2015 ».



Préparation du renouvellement des membres du COREVIH

mai 2017





COREVIH
Pays de la Loire

Préparation du renouvellement des membres du COREVIH

✓ Fin du mandat : 31 mai 2017

✓ **4 collèges à renouveler :**

Collège 1 Représentant des établissements de santé, sociaux ou médico-sociaux

Collège 2 Représentant des professionnels de santé et de l'action sociale

Collège 3 Représentant des malades et des usagers du système de santé

Collège 4 Personnes qualifiées

✓ **Le nombre des membres serait limité à 50 titulaires (avec chacun 2 suppléants) → nommés par l'ARS des Pays de la Loire**

✓ **La durée du mandat est de 4 ans**



COREVIH
Pays de la Loire

Préparation du renouvellement des membres du COREVIH

➤ **Rôles** des membres :

- Porte parole
- Relais d'information des acteurs qu'ils
représentent
- Réfléchir et acter les axes stratégiques du
COREVIH

**Cohérence nécessaire entre la composition du
COREVIH et les priorités régionales inscrites dans le
plan pluriannuel d'action**



COREVIH
Pays de la Loire

Préparation du renouvellement des membres du COREVIH

Calendrier proposé

- **22 Mars 2017** : proposition remise à l'ARS d'une première liste de membres souhaités
 - **Début avril 2017** : Courrier officiel adressé par l'ARS à tous les acteurs de la région
→ candidature à adresser avant fin avril à l'ARS
 - **Début mai 2017**: Proposition d'un projet d'arrêté par l'ARS soumis pour avis au COREVIH (aller –retour sur le projet entre l'ARS et le COREVIH durant le mois de mai)
 - **Avant le 31 mai 2017**: publication par l'ARS de l'arrêté portant nomination des membres du COREVIH
 - **Juin 2017** : assemblée constituante dans les locaux de l'ARS avec élection du Bureau
(date exacte à fixer)
-



Réflexion autour du nouveau plan d'action pour la prochaine mandature 2017-2021

-

Travail en ateliers

« Préparons ensemble le COREVIH 2017-2021 des Pays de la Loire »



COREVIH
Pays de la Loire

Le projet de plan d'action du COREVIH 2017-2021

3 chapitres :

CHAPITRE 1 : APPROCHE POPULATIONNELLE POUR LA
PROMOTION ET LA PRÉVENTION

CHAPITRE 2 : AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE LA PRISE EN
CHARGE ET DU PARCOURS DE SOIN DES PVVIH

CHAPITRE 3 : GOUVERNANCE ET COORDINATION DES ACTEURS
DU COREVIH



COREVIH
Pays de la Loire

CHAPITRE 1 : APPROCHE POPULATIONNELLE POUR LA PROMOTION ET LA PRÉVENTION

4 feuilles de route pour 4 populations cibles :

1/ Les jeunes

2/ Les personnes LGBT

3/ Les POZEFS

4/ Les personnes sous main de justice

→ à voir pour ajouter « usagers de drogue » et
« personnes vivant avec un handicap » ?



CHAPITRE 2 : AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE LA PRISE EN CHARGE ET DU PARCOURS DE SOIN DES PVVIH

8 thématiques prioritaires :

1/ Prise en charge des commorbidités

2/ Co-infection par les virus des hépatites

3/ Cancer et VIH

4/ Education thérapeutique des PVVIH

5/ Coordination du parcours de soins des PVVIH

6/ Recueil épidémiologique des PVVIH

7/ Prise en charge sociale des PVVIH

8/ Prise en charge dans les structures d'aval, ACT, EHPAD... des PVVIH



COREVIH
Pays de la Loire

CHAPITRE 3 : GOUVERNANCE ET COORDINATION DES **ACTEURS** DU COREVIH

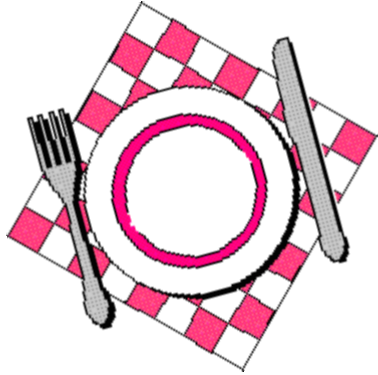
- Rédaction et mise en œuvre du plan d'action 2017-2021
- La communication globale autour des missions du COREVIH
- La représentation du COREVIH au sein des instances régionales
- La formation des acteurs et l'EPP
- Contribution à des espaces d'échanges de pratiques à l'échelle régionale



COREVIH
Pays de la Loire

Organisation des ateliers jusqu'à 12h30

- **ATELIER 1** : Promotion et prévention du VIH auprès des **POZEFs** (personnes d'origine d'une Zone Endémique Forte) – animé par Dr. Hikombo HITOTO, CH Le Mans – salle de visio-conférence
- **ATELIER 2** : Promotion et prévention du VIH auprès des **HSHs (Homme(s) ayant des rapports sexuels avec un (des) autre(s) homme(s)) et Transexuels** – animé par Gaël GOURMELEN, association AIDES – salle BOIVIN
- **ATELIER 3** : Promotion et prévention du VIH auprès des **jeunes**, animé par Dr. Eric BILLAUD, CHU de Nantes – salle BOURGEOIS
- **ATELIER 4** : Prise en charge sanitaire et médico-sociale des **PVVIH**– animé par Dr. Sophie LEAUTEZ, CHD Vendée - Amphi



12h30 DEJEUNER

Self du CHU de Nantes

9^{ème} étage

Aile Est

12h45 -16h30 :

- ◇ Suite de la Réflexion autour du nouveau plan d'action - Restitution des ateliers – Synthèse

- ◇ Fonctionnement de nos instances (gouvernance et organisation) : premières pistes d'actions à mettre en œuvre